

la mère et l'enfant. Depuis plusieurs jours, Pica souffrait extrêmement sans pouvoir être délivrée. La triste nouvelle se répandit au dehors, et les pauvres que Pica avait secourus tant de fois si généreusement, prièrent pour leur bienfaitrice. La prière du pauvre est toujours exaucée par Dieu.

Survient un pèlerin à la demeure de Pierre Bernardoné ; on lui donne l'aumône, et on lui recommande de prier pour la Maîtresse du logis. Avant de se retirer l'étranger donne un conseil : " Cette Dame, dit-il, ne sera délivrée que dans une étable ; son enfant doit naître sur la paille." Bien que le conseil fut étrange, on le suivit ; que ne fait-on pas dans la nécessité ? Pica donna aussitôt le jour à son premier-né, lequel ressembla ainsi, dès son entrée dans le monde, à Jésus, autant que la créature peut ressembler au Créateur, et le serviteur au Maître de l'univers. On dit même que les anges entonnèrent un cantique souhaitant à la terre : la paix et le bien.

On a fait de l'étable une chapelle nommée, en italien, *San Francesco il piccolo*, St-François le petit ; et on lit, encore de nos jours, sur la porte, cette inscription latine écrite en caractères fort anciens :

*Hoc oratorium fuit bovis et asini stabulum,
In quo natus est Franciscus, mundi speculum.*

" Cet oratoire fut du bœuf et de l'âne l'étable où naquit François, le miroir du monde."

Bientôt, le jour même, sans doute, car alors la foi était vive, bientôt l'enfant reçut le baptême dans l'église cathédrale de S. Rufin : on montre, encore maintenant les fonts où le nouveau né obtint avec la grâce sanctifiante, la vie divine et la qualité d'enfant de Dieu.

L'épouse de Bernardoné avait choisi le nom de son fils dès avant sa naissance, et, nouvelle Elisabeth, elle avait dit : il sera appelé Jean. Or, un inconnu, dit la tradition, se présenta pour tenir l'enfant sur les fonts. On l'accepta, soit que l'on vit quelque chose d'extraordinaire dans sa personne, soit que l'on fut frappé du premier événement. Il disparut après la cérémonie, laissant l'empreinte de ses genoux devant l'autel sur un marbre conservé jusqu'à nos jours, avec les fonts baptismaux, dans l'église cathédrale.

(A suivre.)

FR. JEAN-BAPTISTE, M. Obs.

—Ceux qui omettent de porter le scapulaire du T.O. ne sont pas obligés de se faire recevoir de nouveau, s'ils veulent le reprendre, à moins qu'en le quittant, ils n'aient eu la volonté expresse, formelle, de renoncer au T.O.— Par conséquent il n'est pas exact de dire qu'après l'avoir déposé pendant trois jours, sans intention de le quitter définitivement, on doit se faire recevoir une deuxième fois.